

Zeitschrift:	Acta Tropica
Herausgeber:	Schweizerisches Tropeninstitut (Basel)
Band:	6 (1949)
Heft:	1
Artikel:	Miscellanea : A.O.F. Réserve naturelle intégrale des Monts Nimba (Guinée - Côte d'Ivoire)
Autor:	Tournier, J.L.
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-310222

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 18.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

genre à être décrite chez les Rongeurs africains. Elle se distingue cependant de *O. rodentium* (Joyeux, 1927) par le nombre des testicules ainsi que par leur disposition.

Un de nos étudiants préparant actuellement une révision du genre *Oochoristica*, nous lui laisserons le soin d'intégrer *O. dipi* parmi les autres espèces si nombreuses de ce genre.

Bibliographie.

- Baer, Jean G. 1927. Monographie des Cestodes de la famille des *Anoplocephalidae*. Bull. Biol. France et Belgique, Supp. X, 241 p., 43 fig., 4 pl.
- Joyeux, Ch., et Baer, J. G. 1936. Cestodes. Faune de France, T. 30, 613 p., 569 fig.
- Kirschenblatt, J. D. 1938. Die Gesetzmässigkeiten der Dynamik der Parasitenfauna bei den mäuseähnlichen Nagetieren in Transkaukasien. Thèse Lénigrade. 92 p., 22 fig. (en russe), p. 86-89, résumé en allemand.
- Parona, C. 1900. *Helminthum ex Conradi Paronae Museo catalogus*, Genova, 6 p.
- Parona, C. 1907. Vermi parassiti di Vertebrati. Il Ruwenzori, Relazione scientifiche, Vol. 1, 8 p., 5 fig.
- Rausch, R. 1946. *Paranoplocephala troeschi*, new species of Cestode from Meadow Vole, *Microtus p. pennsylvanicus* Ord. Trans. Amer. Micr. Soc. Vol. 65, p. 354-356, fig. 1-3.
- Setti, E. 1892. Elminti dell'Eritrea e delle regioni limitrofe. Atti Soc. ligust. Sc. Nat. T. 4, p. 10-13, pl. 1.

A. O. F. Réserve Naturelle Intégrale des Monts Nimba (Guinée — Côte d'Ivoire).

Par J. L. TOURNIER.

(Reçu le 10 septembre 1948.)

La chaîne des monts *Nimba* est située à la rencontre des trois frontières, Libéria — Guinée — Côte d'Ivoire, à 800 km. environ d'Abidjan (par la piste).

C'est un massif bien isolé de la pénéplaine environnante, formé principalement de quartzites redressés à limonite, hématite et magnétite, et contenant le plus haut sommet de l'A. O. F., le *Grand Nimba* (1.752 m.) et plusieurs sommets de plus de 1.600 m. Le massif est coupé en deux parties presque égales par la frontière entre le Libéria et l'A. O. F.

Il est recouvert sur sa base et ses flancs par une forêt dense, en partie primaire, qui forme en suivant les thalwegs humides des galeries atteignant parfois l'altitude de 1.600 mètres. Les sommets sont couverts d'une végétation herbacée tenant le milieu entre les formations de savane et les « chaumes » vosgiens. (C'est dans ces herbes des sommets que vit le *Nectophrynoïdes occidentalis*, crapaud vivipare, découvert par *M. Lamotte*, et dont la biologie pose des problèmes particulièrement ardus.)

Le Professeur *Chevalier* le premier, puis d'autres savants : *Roger Heim*, *Roland Portères*, *Raymond Schnell*, *Maxime Lamotte*, *Jean Charles Leclerc* (†)

qui avaient travaillé sur place, avaient été frappés par les richesses faunistiques et floristiques de ces montagnes, ainsi que par le caractère spécifiquement local de nombreuses espèces botaniques et zoologiques des sommets.

Il eût été désastreux que de telles richesses risquent une destruction trop probable : en effet, la nature tropicale reçoit actuellement des attaques de plus en plus violentes ; d'une part l'exploitation des bois commerciaux qui mène trop souvent à la disparition totale des plus belles espèces de la forêt, d'autre part les conditions politiques nouvelles qui rendent inopérantes dans la plupart des cas les mesures de protection habituelles (réserves forestières ordinaires) contre des méthodes de culture dévastatrices : la production d'une tonne de riz entraîne la destruction définitive de 3 à 4 hectares de forêt.

C'est ainsi que naquit l'idée de la mise en réserve de tout le massif. Sous l'énergique impulsion du Professeur *Th. Monod*, le décret a été signé en 1944, faisant des quelque 17.000 hectares de la zone montagneuse une Réserve Naturelle Intégrale.

Avec l'active collaboration du Service des Eaux et Forêts, l'I. F. A. N. a pu maintenir jusqu'ici l'intégrité de cette Réserve. Les limites ont été tracées de telle façon que tous les villages indigènes et leurs terrains de culture se trouvent en dehors de ces limites et nous avons pu réaliser et maintenir qu'un morceau de nature montagneuse tropicale soit complètement à l'abri de toute intervention humaine. Les autorisations de visiter la Réserve sont données avec beaucoup de parcimonie et seulement à des personnalités scientifiques reconnues.

Des pou'parlers ont été engagés par le conservateur de la Réserve, avec les autorités libériennes, pour que soit protégée de la même façon la partie libérienne du massif, inhabitée, encore inexplorée, et dont plusieurs sommets dépassent 1.300 mètres.

L'I. F. A. N. a construit à proximité immédiate de la Réserve une maison importante comprenant des logements et des laboratoires, permettant aux naturalistes de passage de loger et de travailler dans des conditions de confort inhabituelles à la brousse.

Nous avons constaté avec satisfaction une concentration très nette de la faune dans la zone protégée. Nous avons toutes raisons d'espérer que dans les années à venir cette concentration s'accentuera encore.

En résumé deux buts ont été atteints par la création de cette Réserve :

- la protection intégrale d'un milieu biologique tropical particulièrement intéressant ;
- la possibilité matérielle de l'étude de ce milieu dans les meilleures conditions.

Non seulement les efforts considérables qu'a demandés le maintien de cette Réserve doivent être poursuivis, mais il est urgent d'envisager, dans des zones encore inhabitées, la création d'autres Réserves intégrales beaucoup plus étendues.

C'est un devoir impérieux pour nous qui avons la chance de connaître le danger qui menace ce qui reste en Afrique de nature intacte, de sauver ce qui peut être sauvé pendant qu'il en est temps encore.

Et dans quelques générations, voire même quelques décades, les peuples noirs plus évolués nous en seront peut-être reconnaissants.